

FONTAINE

rive gauche

360

été 2021

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •



DOSSIER

CHANTIERS D'ÉTÉ



Ville de
FONTAINE

12

DOSSIER ◆

Chantiers d'été



LES ACTUS ◆



- 5** Fête de la musique
- 7** Street Art Fest
- 9** Les visites de quartiers
- 10** Conseils municipaux

GRAND ANGLE ◆



- 16** Les travaux de l'A480
- 17** Concertation vidéoprotection

SORTIR ◆



- 18** L'Été à Fontaine
- 19** La Source, nouvelle prog
- 20** Journées du patrimoine

LIBRE EXPRESSION ◆ 22

VIE PRATIQUE ◆ 23

FONTAINE # 360
rive gauche Été 2021

ISSN 0998 7894.
Directeur de la publication : Franck Longo
Directeur de la communication : Chris Guillaudin
Rédaction : Nicolas Burdin, Lydie Chevallier,
Chris Guillaudin, Nathalie Pascal, Julie Millat-Carus
Photographies : Philippe Tripiier
Conception graphique : Stéphanie Ogier, Laure Bossan
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
fontainerivegauche@ville-fontaine.fr

Impression :
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion
Tirage : 12 200 exemplaires.
Dépôt légal : 3^e trimestre 2021

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres entre le 26 et 30 juillet. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Un été constructif

“
L'accès aux loisirs doit bénéficier au plus grand nombre surtout en cette sortie de crise sanitaire où les départs en vacances sont moins nombreux.”

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

L'été bat son plein et c'est avec beaucoup de bonheur que nous pouvons enfin nous retrouver autour de moments conviviaux. L'Été à Fontaine offre des animations variées pour donner à la période estivale une tonalité festive et joyeuse : soirées cinéma, jeux d'eau, initiations aux sports et à la danse...

Cette année encore, nous avons souhaité faciliter l'accès au centre nautique pour les Fontainois avec l'entrée à 1 € et la gratuité pour les moins de 12 ans. L'accès aux loisirs doit bénéficier au plus grand nombre surtout en cette sortie de crise sanitaire où les départs en vacances sont moins nombreux.

Nous profitons aussi de l'été pour engager de nombreux chantiers. Vous le découvrirez dans le dossier, la Ville agit : travaux dans les écoles, accessibilité, aménagement des rues, création de pistes cyclables... Dans les mois à venir, nous poursuivons notre feuille de route en matière d'investissement pour préserver l'environnement par l'isolation thermique de nos bâtiments, moderniser l'éclairage public, végétaliser nos cours d'écoles et nos rues.

À l'automne nous choisirons les architectes qui dessineront la nouvelle école Robespierre, premier volet d'un plan école qui n'en oubliera aucune.

Nous restons mobilisés sur la sécurité avec le projet de vidéo-verbalisation et de vidéoprotection. En juin dernier, nous avons lancé la concertation sur le déploiement de nouvelles caméras, concertation qui continuera à la rentrée.

Je vous donne rendez-vous en septembre pour une rentrée placée sous le signe de la vitalité du monde associatif avec le 2^e forum des sports et de la vie associative qui se tiendra samedi 4 septembre au parc de La Poya. J'espère vous y retrouver nombreux.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Jeunesse

**Jobs d'été :
50 contrats signés !**

Le dispositif Jobs d'été jeunes proposé par la Ville de Fontaine permet à 50 jeunes fontainois âgés de 16 à 18 ans d'avoir une première expérience professionnelle. La signature des contrats a eu lieu le 9 juin à la salle Edmond Vigne. Ce fut l'occasion d'une rencontre entre les candidats retenus et leurs parents, le Maire Franck Longo, les élus et responsables des services. Depuis le 12 juillet, les jeunes sont en poste et découvrent le fonctionnement des services de la Ville.



Parole d'élue

"Il s'agit d'une expérience enrichissante à tous les points de vue, puisqu'au-delà de l'apprentissage et de la découverte de la vie professionnelle, ces 50 jeunes touchent aussi leur premier salaire !"

Marie-Ange Saoletti

Conseillère municipale déléguée à jeunesse



Fêtes de quartiers

**LES CENTRES SOCIAUX
PLUS PRÈS DES HABITANTS !**

Les centres sociaux et leurs partenaires ont proposé différents temps festifs pour les familles avant l'été.

Du 28 mai au 25 juin, plusieurs animations ont eu lieu au quartier des Florales tous les vendredis soirs. Ces soirées ont permis de mobiliser les habitants en vue de la préparation de la fête de quartier qui aura lieu en septembre.

Fin mai, à la Halle de la Fontaine a eu lieu une soirée apéro-pesto avec plusieurs stands autour de recettes antigaspillage à base de pesto.

Beau succès aussi pour la fête du quartier Alpes/Cachin qui s'est tenue dans le parc Jean Moulin fin juin et où une multitude d'animations festives et créatives ont été proposées. NP

Q Vous souhaitez vous investir dans l'élaboration des fêtes de quartier ?

Contactez les centres sociaux :
04 76 27 13 09 et 04 56 38 22 23





La Source

FÊTE DE LA MUSIQUE UN SUCCÈS !

La Ville de Fontaine a proposé un événement gratuit, festif et familial à La Source le 19 juin. Après un réajustement du programme quelques jours avant, en raison d'un protocole sanitaire strict, la Fête de la musique a pu réunir un public nombreux, dans de bonnes conditions.

Pour commencer les festivités, une rencontre originale sous la forme d'une "sieste en musique" a été organisée au VOG. Le parvis de La Source s'est ensuite animé avec les formations des élèves et enseignants du conservatoire : musique irlandaise, ensemble à vent, ensemble de clarinettes, violons dansants, quatuor de

flûtes traversières, ensemble de percussions... Et en soirée, le duo Replay a joué, dans la grande salle, des reprises pop-rock très appréciées avant le concert des Frères Smith qui a délivré un répertoire afro-groove particulièrement énergique et dansant. NB



La jeunesse s'engage !

Nouveauté cette année durant les animations de L'Été à Fontaine, des rencontres et temps d'échanges sont proposés aux 15-25 ans. Place aux jeunes... À l'initiative des services jeunesse et démocratie participative, des animations variées pour les moins de 25 ans sont organisées au city-stade Pierre Villon et au parc de La Poya en juillet et en août. Le but ? Échanger avec les jeunes, recueillir leur parole et aborder la question de l'engagement.

Pour parler de la place de chacun dans la ville, des valeurs repères et des combats du quotidien, une exposition originale a d'ailleurs été spécialement élaborée.

En s'appuyant sur le parcours de sportifs célèbres (LeBron James, Megan Rapinoe, Colin Kaepernick, Marcus Rashford, Justine Dupont), l'exposition aborde des thèmes forts comme la lutte contre le racisme, l'égalité femme-homme, les violences policières, l'environnement, la lutte contre l'homophobie et la précarité... Le prochain rendez-vous est fixé le lundi 23 août au city-stade Pierre Villon.



Résultats du second tour Élections départementales

Canton Fontaine/Seyssinet

Anne-Sophie CHARDON - Christophe REVIL

Société civile/Centre

4 345 voix 51,56%

Claudine DIDIER - Syvain PRAT

Le printemps isérois

4 082 voix 48,44%

Canton Fontaine/Vercors

Nathalie FAURE - Franck LONGO

Société civile/Centre

5 562 voix 58,76%

Camille MONTMASSON - Olivier SAINT-AMAN

Le printemps isérois

3 904 voix 41,24%

Fontaine sera largement représentée au Département : Franck Longo pour le canton Fontaine/Vercors, Anne-Sophie Chardon pour le canton Fontaine/Seyssinet.

Résultats du second tour à Fontaine Élections Régionales

Fabienne GRÉBERT

Europe écologie les verts

1 814 voix 51,58%

Laurent WAUQUIEZ

Les républicains

1 250 voix 35,54%

Andréa KOTARAC

Rassemblement national

453 voix - 12,88%

Sur Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez remporte le second tour avec 55,17% des suffrages. Il est reconduit à la présidence de la Région.



Forum

Santé vous bien !

Le forum Santé vous bien ! s'est déroulé mercredi 16 juin à l'ombre des arbres du parc Jean Moulin et en présence de Franck Longo, Maire de Fontaine et son équipe. Placé sous le thème des cinq sens, le forum a proposé des ateliers variés : sportifs, artistiques, de promotion de la santé...



Protection animale

Les jardins félins de l'association du Chat Libre

La Ville de Fontaine a accordé une subvention à L'École du Chat Libre de Grenoble et agglomération afin de soutenir les jardins félins installés à Fontaine. Plusieurs points de nourrissage pour chats ont été installés sur la commune. Ces sites sont gérés par des bénévoles qui s'occupent de recueillir les chats errants, de les stériliser et les protéger. Ces chats, identifiés par un tatouage, deviennent alors des "chats libres", un statut reconnu par la loi et protégé par la protection animale. Le Maire Franck Longo et l'Adjointe Isabelle Jimenez Debeze, se sont rendus sur place en présence de Marie-Noëlle Chanel, présidente de l'association.

Exposition

Les 70 ans de la déclaration Schuman

En collaboration avec le Bureau du Parlement européen à Marseille, une exposition était proposée avant l'été à La Source et à l'Hôtel de ville. Le Parlement européen célèbre en effet cette année les 70 ans de cette déclaration qui pose les fondements de la construction d'une Europe communautaire. Pour l'occasion, des artistes de la région ont rendu hommage à ce manifeste pour la paix à travers une exposition artistique, enrichie par un volet historique. En juin, plusieurs classes d'élèves fontainois ont effectué des visites guidées de cette exposition alliant art et Histoire.





Festival

LES COULEURS DU STREET ART FEST !

Pour la 5^e année consécutive, Fontaine a participé au Street Art Fest Grenoble-Alpes. Porté par l'association Spacejunk, ce festival a proposé de nouvelles fresques et couleurs dans la commune et l'agglomération.

Pour cette nouvelle édition, le VOG a accueilli l'exposition « Chinoiseries » de Seth. Street artiste Français qui avait réalisé *The Wire* (avenue Aristide Briand), son travail graphique résonne bien au-delà du territoire national. Son exposition au VOG a proposé photos, objets, peintures et sculptures sur le thème de l'Asie, du voyage et de l'enfance.

Des images puissantes !

Le festival a également permis à d'autres artistes de s'exprimer sur des murs et façades des villes

avec de grandes fresques colorées. En plus des petits collages et pochoirs éphémères un peu partout dans les villes participantes, les habitants ont pu découvrir de nouvelles œuvres majestueuses à Fontaine : 3 rue Paul Éluard (Miel), à l'école Paul Langevin (Juin) ou encore au 32 mail Marcel Cachin (Hoxxoh). Sans oublier, la toute nouvelle réalisation monumentale et poétique de Seth intitulée *Les yeux dans les yeux* sur les façades des 11 et 14 avenue Aristide Briand. NB



Initiative

3 fresques de collégiens

15 élèves de 4^e Segpa du collège Gérard Philippe ont réalisé des fresques autour du thème du Voyage-lecture de la médiathèque, avec l'appui du collectif Contratak. Les artistes en herbe ont mis toute leur énergie pour accomplir 3 belles œuvres, selon les techniques du street art.



Centres sociaux

Une formation pour favoriser les relations parents/enfants

Début juin, les professionnels des centres sociaux et de l'espace santé ont présenté l'exposition « Qu'est-ce qui se passe dans sa p'tite tête ? » dans 2 parcs de Fontaine.

Objectif : permettre aux parents de mieux comprendre les émotions ressenties par leurs enfants et découvrir comment les aider à grandir de façon autonome. À partir du 24 septembre, 2 nouveaux cycles de formation (10 séances) sur les compétences psychosociales destinés aux parents ayant des enfants âgés de 2 à 12 ans seront mis en place dans le cadre du projet Mildeca. 2 créneaux au choix seront proposés : les mardis de 14h à 16h au centre social Romain Rolland ou les vendredis de 18h30 à 20h30 au centre social George Sand. Un dispositif de garde d'enfants sera organisé pour le créneau du vendredi soir. Les parents devront s'engager à suivre l'intégralité des séances. Nombre de places limité.

Q Pré-inscrivez vous dès à présent !
04 76 27 13 09 pour les mardis
04 56 38 22 23 pour les vendredis

Éducation

Appel à volontaires

La Ville de Fontaine recherche des bénévoles pour accompagner des écoliers et collégiens dans leur scolarité. Quand ? À partir de septembre, en fin de journée, après les cours, vers 17h. Durée du temps d'accompagnement ? Entre 30 minutes et 1h30. Fréquence ? Selon vos possibilités, entre 1 et 4 fois par semaine.

Q Contact : Espace famille - 7 place des Écrins
04 57 38 50 10

Compétition sportive

Des champions d'escalade en herbe !

Le week-end du 26 et 27 juin dernier, 7 compétiteurs du club fontainois Drac Vercors Escalade ont participé au championnat de France U12-U14 d'escalade qui se déroulait à Saint-Pierre en Faucigny (Haute-Savoie). Le club a obtenu 2 médailles ! Il gagne son premier titre de champion de France avec Camille Claude dans la catégorie benjamins. Maël Reynaud complète le podium avec la 3^e marche. Les autres compétiteurs n'ont pas démérité, dans une compétition très relevée, regroupant les 60 meilleurs français par catégorie, avec du bloc, de la vitesse et

des voies s'échelonnant sur des difficultés de 6b à 8a. Depuis sa création en 2008, le club fontainois au rayonnement intercommunal a développé toutes les pratiques de l'escalade. Ce titre vient concrétiser tous ses efforts.



Gestion des cours d'eau

ASA : les Fontainois ne payeront plus d'impôts

À la demande de la nouvelle Municipalité, le périmètre de l'association de gestion des cours d'eau ASA Comboire Échaillon va être modifié et ne concernera plus Fontaine. Une charge en moins pour le contribuable fontainois sans baisse de niveau de service.

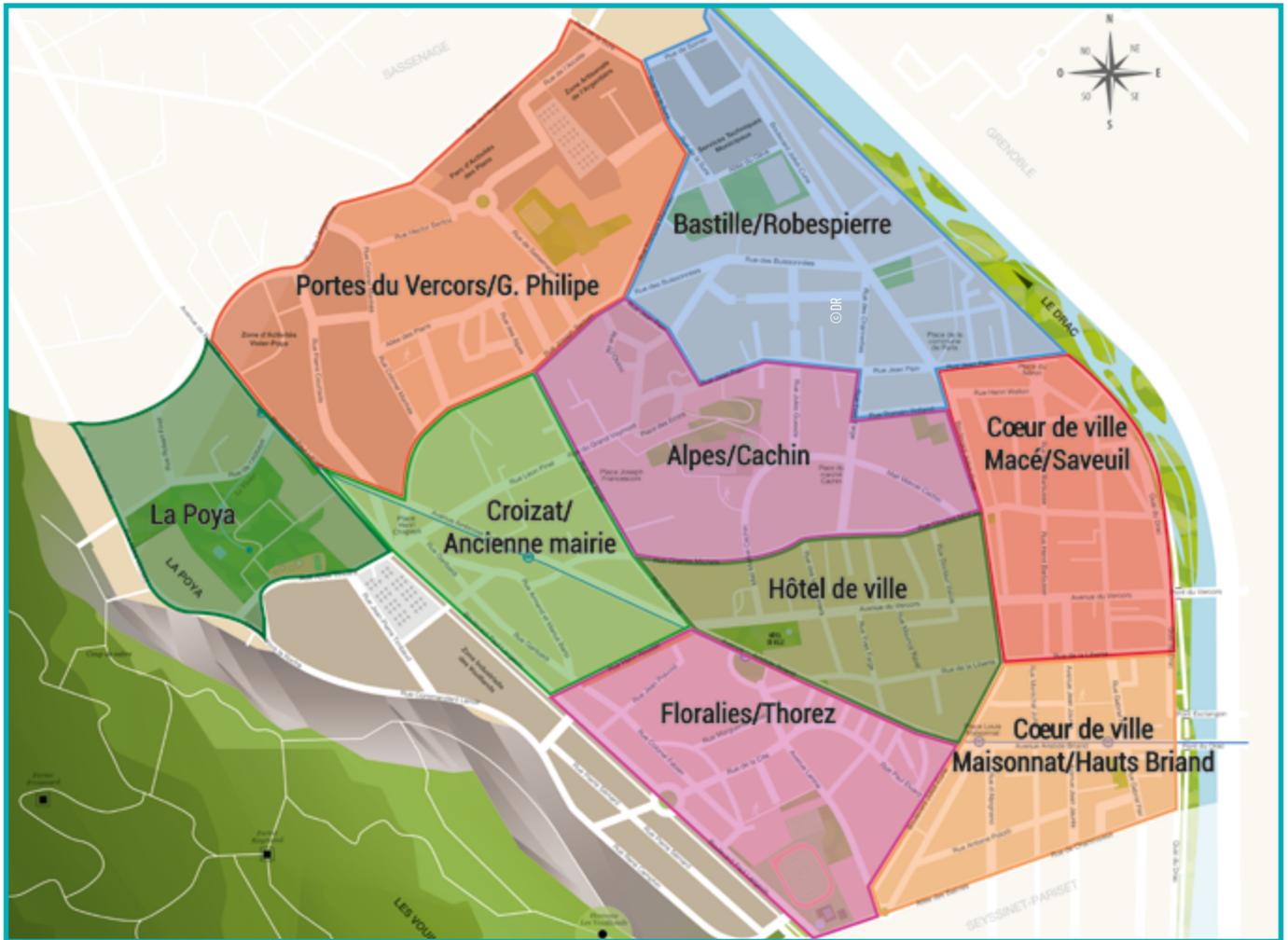
Avec ce nouveau périmètre, l'entretien des cours d'eau de la Fontaine du Curé et du Viviers situés sur le secteur de La Poya, sera désormais assuré par la Métropole dans le cadre de sa compétence de gestion des milieux aquatiques (Gemapi). Ainsi, l'habitant qui payait une redevance à l'ASA - de 30 € à 50 € par an en fonction de la valeur locative de son logement - n'aura plus à s'acquitter de cette redevance. La commune veillera à ce que la qualité de l'entretien soit maintenue. Les services de la Métropole assureront le curage, le fauchage, le broyage et le ramassage de débris deux fois par an.

Association

Soli'pop

Le 26 juin, la fédération de l'Isère du Secours populaire a organisé la 1^{ère} édition de son festival Soli'pop au parc de La Poya. Toute la journée, cette grande rencontre festive et solidaire a proposé des espaces ludiques (stands, sports, magie), des animations (lectures, musique, percussions) et des ateliers variés (fresque participative, jeux coopératifs). Le rendez-vous s'est terminé par des concerts d'artistes locaux en plein-air !





Visites de quartiers 2021

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Du 14 septembre au 25 novembre, les élus iront dans les 9 quartiers de la commune à la rencontre des habitants. Complémentaires aux temps de concertation, ces déambulations permettent de faire un point sur les aménagements des secteurs, d'aborder les travaux de proximité et d'échanger sur les projets à venir.

Chacune des visites se conclura aux alentours de 19h, dans une salle ou un équipement public de quartier et laissera place à un moment de dialogue avec le Maire et la Municipalité. Des informations vous seront communiquées chaque début de mois, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Un courrier précisera aux habitants le déroulement des visites (point de rendez-vous intermédiaire et lieu de la réunion).

Quartier Bastille/Robespierre

Mardi 14 septembre

Départ de la visite : 16h45 - École Robespierre

Quartier Cœur de Ville/Maisonnat/Hauts Briand

Jedi 16 septembre

Départ de la visite : 16h45 - École élémentaire Paul Langevin

Quartier La Poya

Mardi 21 septembre

Départ de la visite : 16h45 - École Jeanne Labourbe

Quartier Portes du Vercors/Gérard Philipe

Jedi 30 septembre

Départ de la visite : 16h45 - École Anatole France

Quartier Alpes/Cachin

Jedi 7 octobre

Départ de la visite : 16h45 - École Marcel Cachin

Quartier Cœur de Ville/Macé/Saveuil

Jedi 14 octobre

Départ de la visite : 16h45 - École élémentaire Jules Ferry

Quartier Floralies/Thorez

Jedi 21 octobre

Départ de la visite : 16h45 - École Marguerite Tavel

Quartier Croizat/Ancienne Mairie

Mardi 23 novembre

Départ de la visite : 16h45 - École Ancienne mairie

Quartier Hôtel de Ville

Jedi 25 novembre

Départ de la visite : 16h45 - École des Balmes



**Conseil municipal
Retour sur la séance
du 31 mai**

**Subvention exceptionnelle pour
l'association L'École du Chat Libre
de Grenoble et son agglomération,
en soutien à leur campagne de
stérilisation**

L'École du Chat Libre de Grenoble et son agglomération est une association reconnue d'intérêt général et œuvrant dans le champ de la protection animale. Elle organise son activité autour de plusieurs missions de protection du chat : tatouage, stérilisation, hébergement de convalescence, domiciliation des chats dits « libres »... La structure finance son activité principalement grâce aux dons et bénéficie de tarifs associatifs auprès des vétérinaires. L'association reçoit également des bons de stérilisation de la part de la Métropole. Dans ce contexte et afin de soutenir son activité, la Ville de Fontaine décide de lui verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

 Adoption à l'unanimité

**Convention d'usage des sites
d'escalade Pierre Béghin et Coup
de Sabre avec le Département
de l'Isère**

La Ville de Fontaine est propriétaire de parcelles où se situent certaines voies des sites d'escalade Pierre Béghin et Coup de Sabre. Suite à un arrêté municipal du 20 février 2019, et pour des raisons de sécurité, ces secteurs étaient fermés. Afin de valoriser les bois des Vouillands, les activités de pleine nature et permettre aux clubs d'escalade de profiter de ces sites, le Conseil municipal décide d'approuver la convention, avant signature, entre la Ville de Fontaine et le Département de l'Isère permettant la réouverture de ces secteurs d'escalade. Le gestionnaire désigné par le Département serait la Fédération française de la montagne et de l'escalade, dans la continuité de son investissement de longue date pour l'équipement et l'entretien des sites. La convention serait consentie pour 10 ans à compter de sa date de signature.

 Adoption à l'unanimité



Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus lors du Conseil municipal. Retour sur les séances du 31 mai et 5 juillet.

**> Question posée lors du Conseil municipal
du 31 mai**

"Est-ce que l'utilisation de barbecues individuels dans le parc de La Poya est chose habituelle et acceptée par la mairie de Fontaine ? Cela génère beaucoup de fumées dérangeantes et des dangers lorsque le parc est sec."

Question de Marjorie Goossens

**Réponse de Gérard Tardy, Adjoint à la
sécurité et tranquillité publique**

"La réponse à ce sujet est très claire : l'usage de barbecues individuels dans le parc de La Poya est interdit par arrêté du Maire. Seul l'usage

des barbecues fixes aménagés est autorisé. Ils sont mis à disposition des utilisateurs du parc. J'ajouterais que les nuisances sonores, comme la diffusion de musique, sont également interdites. Le parc est un endroit où le calme doit être préservé pour respecter la tranquillité de tous. La police municipale et les ASVP (agents de surveillance de la voie publique) interviennent en semaine pour rappeler les règles dans le parc. Et depuis le 16 mai, la police municipale peut intervenir le dimanche de 15h à 20h, jusqu'à fin septembre. Les agents peuvent se rendre au parc sur appel du gardien. Je peux vous assurer de toute la vigilance de nos équipes à ce sujet afin d'éviter des nuisances et tout risque d'incendie."



> Questions posées lors du Conseil municipal du 5 juillet

"Que comptez-vous faire pour mettre en œuvre rapidement un réseau de pistes cyclables sécurisé et comment allez-vous associer les habitants au choix du tracé de la Chronovélo ?"

Question de Nathalie Jeaufroy

Réponse de Luc Forestier, Conseiller délégué aux transports et mobilités douces

"Concernant la sécurisation du réseau cyclable, des aménagements sont en cours sur le quai du Drac avec bientôt un accès direct aux berges. D'autres vont suivre rue de la Sure avec la création d'un aménagement cyclable dans le cadre du réaménagement de la rue et sur le pont du Vercors avec un aménagement d'une piste bidirectionnelle. Parallèlement, la Ville a demandé à la Métropole de lancer des études sur plusieurs points : l'aménagement de la Chronovélo et l'étude des 2 tracés (Aristide Briand et rue de la Liberté). Les habitants seront concertés dans le cadre des ateliers aménagements organisés par la Ville. Autres points, un aménagement cyclable assurant la continuité sur tout le boulevard Joliot-Curie, une étude de la création d'un cheminement piétons-cycles reliant Portes du Vercors aux berges du Drac (rue François Marceau) et une étude pour relier le pont du Vercors avec la future Chronovélo (quai du Drac). Tous les projets seront présentés aux habitants en réunion publique.

Ces différents aménagements entrent dans le cadre d'un schéma directeur (établi au niveau de la Métropole) et comprennent 3 niveaux de hiérarchisation : Chronovélo, réseau principal, réseau secondaire. La Métropole a établi de nouveaux critères basés sur le trafic routier et la vitesse. Ces critères définissent le type d'aménagement à mettre en œuvre (bande cyclable, piste cyclable) selon le niveau de hiérarchisation. La Ville a travaillé une carte de hiérarchisation des voies (principales ou secondaires). Cette carte a été présentée aux habitants lors de l'atelier participatif en février. À noter que la sécurisation de l'axe Croizat sera étudiée quel que soit le tracé de la Chronovélo. Les nouvelles propositions du schéma directeur seront prochainement présentées en atelier aménagement aux habitants avant le vote en Conseil métropolitain prévu début 2022."



"Pouvez-vous préciser ce qui est prévu concernant la rue des Buissonnées où certaines personnes prennent la rue pour une piste de rallye, et le boulevard Joliot-Curie dans lequel, tous les matins des conducteurs circulent très vite et doublent les bus à l'arrêt de manière très dangereuse."

Question de Tristan Thomas

Réponse de Laurent Ferrante, Conseiller municipal délégué à la voirie, travaux, bâtiments et réseaux

"La sécurité routière est une des priorités de la Municipalité. La police municipale est mobilisée sur cette thématique en organisant régulièrement des contrôles de vitesse. La rue des Buissonnées comme le boulevard Joliot-Curie entrent dans les secteurs contrôlés. Un relevé de vitesse a été réalisé sur ce secteur, et en effet, cela a démontré de nombreuses dérives. Dans les semaines à venir, la Métropole va nous proposer un aménagement pour tenter de ralentir les véhicules. Nous allons aussi travailler sur le plan de cadrage des vitesses à l'échelle de la commune car nous nous sommes aperçus qu'il manquait de cohérence, notamment au niveau de la rue des Buissonnées et dans la continuité avec la rue Joseph Bertoïn où la limitation n'est pas la même (parfois 30 km/h, parfois 50km/h). Dans le cadre du déploiement de la vidéo-protection, des caméras de verbalisation sont prévues pour identifier les infractions au code de la route. Actuellement une assistance à maîtrise d'ouvrage réalise une étude sur l'implantation de ces caméras. À l'automne, elle rendra son avis sur les axes prioritaires."



Conseil municipal Retour sur la séance du 5 juillet

Reconstruction de l'école Robespierre - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre

La Ville de Fontaine souhaite s'attaquer à la rénovation de ses bâtiments scolaires. La Municipalité a la volonté d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, facteur de réussite scolaire. La première grande opération, inscrite à ce plan d'aménagement des écoles, concerne la déconstruction du site Robespierre actuel et la reconstruction d'un nouveau groupe scolaire. Cette opération a aussi pour ambition de redynamiser le quartier et de faciliter les accès pour fluidifier les déplacements. Une école moderne, exemplaire, responsable et écologique répondra à cet objectif. Cette nouvelle école accueillera 16 classes et devrait avoir une surface utile d'environ 2 800 m². Le coût des travaux est estimé à environ 8 000 000 € HT (auxquels s'ajoutent les frais liés aux études préalables, à la maîtrise d'ouvrage et la déconstruction de l'actuel bâtiment). Dans le cadre de cette procédure, il est proposé, après sélection, d'admettre trois candidats maximum à concourir. Ils seront ensuite invités à remettre un projet de niveau « esquisse ». Les candidats qui auront remis des prestations conformes au règlement de concours, bénéficieront d'une prime afin de les indemniser du travail effectué. S'agissant d'un concours de maîtrise d'œuvre, un jury présidé par le Maire doit être constitué afin de donner son avis sur les dossiers de candidature et sur les projets remis par les trois candidats sélectionnés.

 Adoption à l'unanimité

 Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet : ville-fontaine.fr

Replay également disponible sur fontube.fr

**Prochain Conseil municipal
le 20 septembre 19h,
facebook live**

 Ville de Fontaine



Le parc Jean Moulin

CHANTIERS D'ÉTÉ

Durant la période estivale, la Ville poursuit les chantiers et travaux pour améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants. Des aménagements sont en cours sur les voiries, dans les groupes scolaires, les bâtiments communaux, les parcs... La commune est aussi engagée dans un vaste programme de mise en accessibilité de ses différents équipements et a récemment renouvelé l'opération Jobs d'été permettant à de jeunes Fontainois âgés de 16 à 18 ans d'avoir une première expérience professionnelle et de participer à l'embellissement des structures et services communaux.

Dossier réalisé par NB et NP

◆ Améliorer le cadre de vie



Accessibilité**Des bâtiments communaux accessibles à tous**

La Ville de Fontaine est engagée dans un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui a pour objectif de permettre à toute personne porteur d'un handicap moteur, visuel, auditif ou mental d'accéder et circuler dans les bâtiments communaux.

L'Ad'AP, c'est quoi?

La loi de février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public (ERP) au 1^{er} janvier 2015. Ces délais n'ayant pas pu être respectés au niveau national, le gouvernement a accordé un report d'échéance, et mis en place un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Quel Ad'Ap à Fontaine ?

La Ville de Fontaine a déposé un Ad'AP en préfecture en 2015 qui s'étale sur 9 ans. Il concerne 73 bâtiments communaux pour un montant de travaux de 1140 000 € HT. Chaque année, la Ville réalise des opérations en suivant le planning déposé en Préfecture. Les rénovations portent essentiellement sur les marquages aux sols, bandes de guidage, bandes podotactiles, places de parking, la création de rampe d'accès conformes, la signalétique, l'adaptation du mobilier, la sécurisation des escaliers, le changement des portes et des seuils, la création de toilettes accessibles...

10 bâtiments ont déjà été mis en conformité et, pour rattraper un retard conséquent, 19 autres le seront d'ici la fin de cette année parmi lesquels : le bâtiment des Restos du cœur, l'accueil de loisirs Elsa Triolet, la Halle aux sports, le VOG, l'espace santé Simone Veil, l'école Les Balmes, le centre nautique Lino Refuggi, l'Hôtel de ville, la salle de l'ancienne mairie, l'école maternelle Marguerite Tavel, l'école maternelle et élémentaire Anatole France, les locaux de la police municipale et ceux de l'Harmonie écho des Balmes... D'ici 2024, date d'achèvement de l'Ad'AP, 44 autres bâtiments feront l'objet de travaux de mise en accessibilité.

**UN ESPACE ADAPTÉ POUR TOUS**

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Maison du temps libre (MTL) se poursuivent. La nouvelle structure accueillera des services de la Ville et une salle collective à l'automne.

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère, et dans le cadre du périmètre de quartier prioritaire Alpes/Cachin, ce projet de réhabilitation a pour but de conforter la place centrale du bâtiment dans le secteur, de favoriser le lien social et de proposer un équipement moderne, basse consommation et de qualité. Les nouveaux espaces sont désormais reliés par un patio et sont composés de structures bois et de façades vitrées. Des aménagements extérieurs

ont également été réalisés : stationnements, plantations, cheminements piétons-cycles. Cet équipement structurant et de proximité de plus de 600 m² est destiné prioritairement aux familles et à la jeunesse. Le bâtiment a aussi pour vocation d'être un lieu de rencontres, d'initiatives et de partage avec les habitants et les associations. Coût total des opérations de réhabilitation et d'extension du bâtiment : 1 616 651 €.

**Visite de terrain**

Fin juin, le Maire Franck Longo et le Conseiller délégué Frédéric Quantin se sont rendus sur le terrain pour constater la fin des aménagements des rues de Saint-Nizier et Maréchal Joffre. Ces opérations ont pour but d'apaiser et sécuriser la circulation dans ce secteur qui englobe le nouveau square Gisèle Halimi.

Jobs d'été

Le dispositif Jobs d'été, organisé par le Point information jeunesse de la Ville, offre la possibilité à de jeunes Fontainois âgés de 16 à 18 ans de participer à l'embellissement des services communaux et de décrocher une première expérience professionnelle.





PARC JEAN MOULIN : UN NOUVEAU VISAGE

Les travaux d'aménagement se sont terminés début juillet. Le parc propose désormais aux familles de nouveaux espaces et un cadre agréable dédié à la détente et aux loisirs.

Pour rappel, le réaménagement du parc Jean Moulin fait partie d'un vaste projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire Alpes/Cachin. Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les travaux débutés en octobre 2020 se sont achevés durant le mois de juillet. Les objectifs : étendre le parc, l'ouvrir sur le quartier et améliorer les différents cheminements. L'équipe municipale a souhaité poursuivre ce programme pour rendre le parc plus attractif et créer des liaisons piétons-cycles pour mailler les Alpes et le mail Marcel Cachin.

De nouveaux usages

Situé entre le mail Marcel Cachin et la place des Écrins, le parc Jean Moulin doit son nom à l'un des héros de la Résistance. Le parc est consti-

tué d'allées et d'espaces vallonnés et dispose d'un petit amphithéâtre et d'un kiosque. Pour lutter contre les îlots de chaleur et créer de la biodiversité, 84 arbres d'espèces variées ont été plantés et de nouveaux espaces végétalisés ont été créés (prairies fleuries, gazon, arbustes...). Côté sports et loisirs, le parc propose un city-stade, des jeux pour enfants, des agrès pour faire des exercices de cardio-training ainsi que des espaces de pique-nique (3 tables) et 2 barbecues. Enfin, un nouvel espace sportif sera à la disposition des habitants : mur d'escalade (déplacement horizontal de 10m), trampoline, arbre à basket, parcours d'équilibre avec des plots et des poutres, jeu de foot...



Parole d'élus

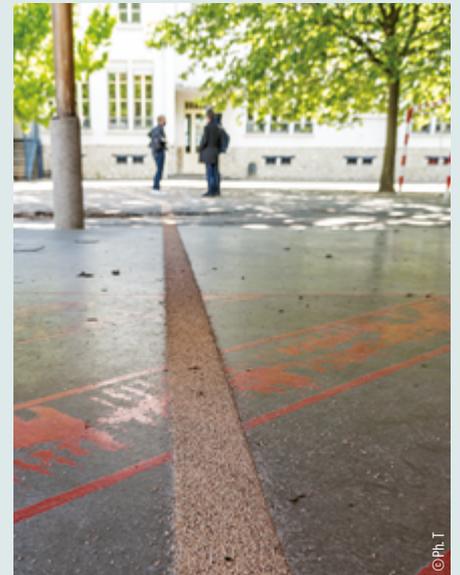
"Le parc Jean Moulin mérite d'être mieux connu. Une seconde phase de travaux va être étudiée en direction du mail Marcel Cachin."

Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, renouvellement urbain durable et politique de la ville

Le saviez-vous ?



Une carte interactive des travaux en cours est disponible sur le site internet de la Ville : ville-fontaine.fr (Mes services/travaux)



Investissements pour la rénovation des écoles

Cet été, des travaux sont effectués dans plusieurs écoles. À l'école élémentaire Marcel Cachin, les classes seront dédoublées et les couloirs de l'école maternelle repeints. Les plafonds de l'école Paul Langevin et ceux des sanitaires de l'école maternelle Maurice Audin vont être restaurés.

Les écoles élémentaires Les Balmes et Anatole France, ainsi que l'école maternelle Marguerite Tavel font l'objet de travaux de mise aux normes pour l'accessibilité. Les stores de l'école élémentaire du Pont du Drac vont être changés. La rénovation de la chaudière de l'école maternelle du Pont du Drac est prévue et des rampes pour personnes en situation de handicap seront installées. Du côté de l'école élémentaire Jeanne Laborbe, une salle de classe sera remise à neuf avec la création de rangements et une rénovation de la chaudière est également planifiée.



Le 9 Cube (Food truck)

Hervé Liotard et son équipe proposent des pizzas, salades, paninis et gratins de ravioles (avec différentes formules le midi).

Du lundi au vendredi : de 11h à 14h (sauf le mois d'août).

Le vendredi, samedi et dimanche : de 17h30 à 21h30 (sauf le mois d'août)

**Parking de l'Hôtel de ville
06 61 71 98 37**



Carcard Fontaine

Ehsan Rejaeyan propose différents services d'ordre administratif pour les propriétaires de véhicules. L'agence est également relais colis.

**04 76 53 81 02
30 avenue Aristide Briand
www.carcard.fr**



Travaux A480

**DES PERTURBATIONS
À PRÉVOIR**

Le programme d'aménagement de l'Area se poursuit durant l'été. Le point sur les conditions de circulation et les perturbations.

Pont Esclançon

Afin d'entreprendre des travaux de sécurisation de la canalisation de gaz, la circulation dans le sens Grenoble-Fontaine sera fermée jusqu'à fin août. Dans le sens Fontaine-Grenoble la circulation reste ouverte. Pendant cette période, des travaux électriques seront aussi entrepris du côté du pont du Vercors (côté Fontaine) avec quelques perturbations de circulation dans le secteur du quai du Drac.

Pont du Vercors

La bretelle de sortie vers Fontaine en venant de Lyon est fermée depuis le 13 juillet. La bretelle d'entrée vers Sisteron en venant de Fontaine sera fermée à partir du 28 juillet.

Pont de Catane

Certaines bretelles du diffuseur Catane sont fermées depuis le mois de juin. En raison d'aléas techniques, les réouvertures sont décalées. Mais le pont reste ouvert en direction de Grenoble.

Diffuseur Martyrs

En venant de la Presqu'île, la bretelle d'entrée vers Sisteron est fermée depuis le 20 juillet. La bretelle de sortie vers la Presqu'île en venant de Sisteron sera fermée à partir du 3 août.

**Travaux viaduc de l'Isère
du 9 au 13 août**

Du 9 au 13 août, l'Area va connecter le nouveau tablier du viaduc au tablier existant (dans le sens de circulation Lyon vers Sisteron). Pour garantir le bon déroulement des opérations, il est nécessaire de n'avoir aucune vibration pendant les jours de séchage du béton. Ainsi, la circulation se fera sur une voie dans chaque sens. Les bretelles de ce secteur seront également fermées durant la période.

**Q Toutes les infos au jour le jour :
a480rondeau.fr**



Concertation vidéoprotection

LES HABITANTS DÉFINISSENT LE POSITIONNEMENT DES CAMÉRAS

Fin juin, la Ville de Fontaine a organisé, à la salle Edmond Vigne, un atelier de concertation sur l'implantation de caméras de vidéoprotection et vidéo-verbalisation sur l'ensemble du territoire.

En présence de Denis Miniconi, 1^{er} Adjoint, et Gérard Tardy, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique, il a été proposé à la quarantaine de Fontainoises et Fontainois présents de s'exprimer sur ce dossier. Il a été rappelé en introduction que la Municipalité a voté un budget de 700 000 € pour le déploiement d'un dispositif d'environ 60 caméras. Actuellement, 19 caméras, dont une mobile, sont implantées à Fontaine. Les questions ont été nombreuses lors de la présentation avant que chacun ne rejoigne les différentes tables de travail.

L'objectif était de réfléchir au positionnement des caméras pour lutter contre les infractions routières, les incivilités délictuelles, les dépôts sauvages et prévenir des risques majeurs. Les retours de terrain des habitants viendront compléter et enrichir les autres éléments d'analyses, comme les diagnostics techniques d'experts et les données de la police. Franck Longo, Maire de Fontaine, venu conclure ce temps d'échange, envisage un deuxième rendez-vous sur le sujet dès la rentrée. CG



La Métropole et vous

Pollution lumineuse Fontaine s'engage

La Ville de Fontaine fait partie des 23 communes signataires de la charte d'engagement lumière métropolitaine. Objectif : réduire de 60% la consommation énergétique liée à l'éclairage public à horizon 2035 et lutter contre la pollution lumineuse. 44 000 points lumineux sont concernés. Un schéma d'orientation d'aménagement lumière aidera les communes à moderniser leur patrimoine d'éclairage. L'économie est estimée entre 15 à 21 M€ pour les 15 ans à venir. Fontaine a déjà fait le choix d'investir dans ce domaine en votant en février dernier un plan de transition énergétique de 645 000 €. La mise en place d'un système de gestion centralisée des installations de la commune, permet de piloter à distance le fonctionnement et les horaires d'extinction des luminaires.



Concertation

Mobilité Nord-Ouest

Le Smmag et la Ville de Fontaine ont terminé la concertation sur le réaménagement du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Fontaine - La Poya. En juin, les Fontainoises et Fontainois se sont exprimés lors de plusieurs rendez-vous sur les aménagements, les équipements et les services de mobilités et de transports (tram, bus, câble, piétons et cycles...) qu'ils imaginent pour le secteur de La Poya. Toujours sur cette zone, une nouvelle étape de concertation devrait démarrer à l'automne autour du projet de transport par câble.

Plus d'infos sur : grenoblealpesmetropole.fr

L'Été à Fontaine se poursuit

Ça bouge au city-stade !

Les lundis, de 17h30 à 19h30, des défis sportifs et des initiations originales dans les 5 city-stades (Jean Moulin, Pierre Fugain, Sommatino-Antoine Fonte, les Floralies, Pierre Villon).

Quartiers animés

Les mardis de 10h à 12h, des animations pour toute la famille en bas de chez vous ! Chaque semaine, un quartier, un thème : la fête foraine, les JO, les pratiques artistiques...

Tous à l'eau !

Les mercredis, de 10h à 11h30, au centre nautique Lino Refuggi : aquagym, cours de natation pour les plus jeunes, jeux aquatiques et natafit.

Alors on danse ?

Atelier de danse africaine pour tous. Suivez le rythme des percussions au parc de La Poya, les mercredis de 10h à 12h.

Sous les arbres

Les mercredis et vendredis, activités ludiques, sportives ou créatives pour tous au parc de La Poya entre 15h et 18h : grimpe d'arbre, nail'art, grands jeux, sports...

Sportez-vous bien !

Les jeudis à 10h, initiations à la pratique sportive et aux activités de bien-être au parc de La Poya. Activités adaptées à tous les âges.

Jeudi de La Poya

De 15h à 18h : animations sportives, espaces de loisirs créatifs, de jeux et de lecture... Un rendez-vous incontournable pour s'amuser !

Les Soirs d'été

Concerts, spectacles et ciné... De quoi profiter des belles soirées d'été ! Rejoignez-nous dès 19h avec votre pique-nique ! Animations en début de soirée (sauf le 17 août)...

- 27 juillet : *Vice-Versa*, cinéma en plein air square des Floralies à 22h
- 3 août : *Le sens de la fête*, cinéma en plein air parc Jean Moulin à 22h
- 10 août : *Coco*, cinéma en plein air stade Maurice Thorez à 21h45
- 17 août : *Sucre d'ogre*, spectacle place des Écrins à 20h30
- 24 août : *Germaine et Germaine*, spectacle square Jean Jaurès à 20h30



ANIMATIONS

Une multitude de rendez-vous !

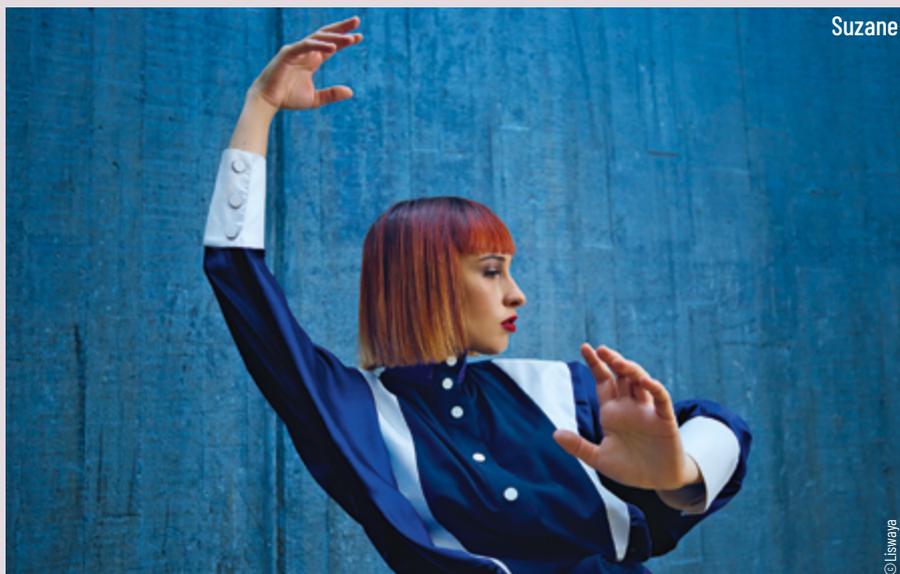
La nouvelle programmation de L'Été à Fontaine propose aux familles de nombreuses animations rafraîchissantes jusqu'au 27 août dans les parcs et équipements de la commune.

Jeux, initiations, découvertes, danse, musique, cirque, sports, spectacles, cinéma en plein air, animations aquatiques, L'Été à Fontaine propose une multitude de rendez-vous festifs pour tous les âges, des plus petits aux seniors ! Cette année, le programme s'articule autour d'une « semaine type » et s'installe dans la ville en organisant chaque mardi des animations thématiques dans un quartier. Dans le rayon des nouveautés, un

rendez-vous « sport et bien-être » est proposé le jeudi matin au parc de La Poya, en lien avec les associations sportives fontainoises et les rencontres « Place aux jeunes » mettent en avant l'engagement des moins de 25 ans...

🔍 Toutes les infos
ville-fontaine.fr





CONCERTS

Son, lumières et enthousiasme

En juin, La Source a rouvert ses portes pour plusieurs concerts en salle, en présence du public. Et la nouvelle programmation (de septembre à décembre) promet de belles rencontres artistiques... Rendez-vous dès le 18 septembre !

Après une longue période avec des concerts uniquement en ligne (en direct et gratuits), La Source a pu reprendre son activité le 10 juin dernier avec le concert électro-rock Satie's Faction par Waterzoï (Les Barbarins Fourchus). Cette reprise a également été marquée par la prestation live d'Yseult (révélation féminine des dernières Victoires de la musique) et le spectacle humoristique de Paul Taylor.

Découvrez la prog !

Après la pause estivale, le public est invité à profiter d'une toute nouvelle programmation qui propose de belles couleurs musicales et beaucoup d'énergie sur scène... L'ouverture de saison est prévue le 18 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, avec visites guidées de l'équipement, présentation

de saison et concert de Radio Kaizman, une fanfare déjantée mêlant groove, hip-hop et jazz brass band.

En septembre, on pourra notamment écouter la rappeuse KT Gorique en co-plateau avec Swift Guad & Al'Tarba (24/09) et découvrir le ciné-concert d'Asian Dub Foundation autour du film mythique *La Haine* de Mathieu Kassovitz. Plus tard, le public retrouvera le groupe grenoblois Gnawa Diffusion (01/10) et le blues rocailleux de Slim Paul Trio (13/10).

Aussi, La Source accueillera, entre autres, Emily Loizeau (20/10), Sarah Mc Coy (22/10), Youssoupha (30/10) et Shannon Wright (19/11). Sans oublier la venue de Suzane (08/12), nouvelle pépite de la scène française et la batteuse-compositrice de jazz Anne Pacey (14/12) pour son dernier album intitulé *Bright Shadows*. NB

Samedi 18 septembre

Ouverture de saison

Journées européennes du patrimoine
Visites guidées dès 14h
Présentation de saison : 20h30

Radio Kaizman

Concert d'ouverture à 21h
Gratuit (places à retirer à La Source)



En pratique

Les places achetées pour les dates initiales restent valables sur les dates de report.

Plus d'infos
lasource-fontaine.fr



ÉVÉNEMENTS

Forum des sports et de la vie associative

Le 4 septembre, le 2^e forum des sports et de la vie associative se tiendra au parc de La Poya.

Structures sportives, culturelles, solidaires, internationales, le forum invite les habitants à (re)découvrir la richesse du tissu associatif local. La rencontre est prévue le 4 septembre de 10h à 17h au parc de La Poya. Plus de 70 associations vont présenter au public leurs activités et proposer des inscriptions. Au programme : initiations (10h30-12h), concerts avec le Big Band de Fontaine, l'Harmonie Écho des Balmes, l'Ensemble d'accordéons, Muz à Font (12h30-14h) et démonstrations (14h-17h), avec buvette et restauration sur place.

Samedi 4 septembre de 10h à 17h

→ Parc de La Poya

Plus d'infos
ville-fontaine.fr

Fête du Travailleur Alpin

Déconfinée, la Fête du Travailleur Alpin est de retour à Fontaine au parc de La Poya, le samedi 11 septembre avec une programmation musicale placée sous le signe de l'engagement et des guitares saturées avec Les sales majestés (punk rock), Darcy (rock français) et les Gwapps (punk metal agricole).

À l'heure où nous imprimons ce journal, la journée du dimanche 12 septembre qui devait accueillir HK et Sidi Wacho est annulée.

Plus d'infos
fete.travailleur-alpin.fr



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Ambiance médiévale à Fontaine !

Tout un programme festif le samedi 18 septembre...

Au parc Karl Marx de 10h à 17h :

Pour célébrer ces journées du patrimoine, la Ville de Fontaine a choisi d'organiser une journée ludique et familiale au parc Karl Marx. Le thème : le jeu à l'époque médiévale ! Au programme : des jeux en bois, des initiations au combat médiéval pour apprendre à manier l'épée et la catapulte, des spectacles de joutes médiévales... Bref, une plongée dans l'Histoire qui saura plaire à tous. Ces animations sont bien sûr gratuites !

À la Médiathèque Paul Éluard :

Pour le plaisir de chiner des livres, BD et DVD sortis des collections de la médiathèque, la traditionnelle Bibliobraderie se tiendra de 11h à 16h.

Au VOG à 15h :

Venez à la rencontre d'Émilie Chaumet pour découvrir plus en détail son exposition « Vue d'en haut, tout semblait si fragile. »

À La Source de 14h à 17h :

Les équipes de La Source organisent des visites guidées de cet espace de spectacle emblématique de la commune. Les coulisses des 3 salles de spectacles qui composent l'équipement n'auront plus de secret pour vous ! La journée se poursuivra à La Source avec les associations musicales fontainoises puis à 21h avec un concert gratuit de Radio Keizman (voir page 19). LC

Mardi 27 juillet



**Soir d'été, cinéma en plein air
« Vice-versa »**

→ Square des Floralies à 22h
Gratuit

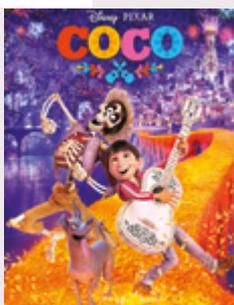
Mardi 3 août



**Soir d'été, cinéma en plein air
« Le sens de la fête »**

→ Parc Jean Moulin à 22h
Gratuit

Mardi 10 août



**Soir d'été, cinéma en plein air
« Coco »**

→ Stade Maurice Thorez à 21h45
Gratuit

Mardi 17 août



**Soir d'été, spectacle
« Sucre d'ogre »**

→ Place des Écrins à 20h30
Cie Les Noodles
Gratuit

Vendredi 20 août

Soirée jeux (adultes)

→ Ludothèque Espace 3 POM' à 20h

Dimanche 22 août

**Commémoration de la
Libération de Fontaine**

Mardi 24 août



**Soir d'été, spectacle
« Germaine et Germaine »**

→ Square Jean Jaurès à 20h30
Cie les moules auront de dents
Gratuit

Samedi 4 septembre



**2° forum des sports et
de la vie associative**

→ Parc de La Poya 10h à 17h
Gratuit

Samedi 11 septembre

Fête du Travailleur Alpin

→ Parc de La Poya

- Les sales majestés (punk rock)
 - Darcy (rock français)
 - Les Gwapps (punk metal agricole)
- Tarifs : de 12 à 15 € / Gratuit moins de 14 ans

Mardi 14 septembre

**Visite de quartier Bastille/
Robespierre**

→ École Robespierre

Départ de la visite : 16h45

Jeudi 16 septembre

**Visite de quartier Cœur de Ville/
Maisonnat/Hauts Briand**

→ École élémentaire Paul Langevin

Départ de la visite : 16h45

Samedi 18 septembre

Journées du patrimoine

• Ambiance médiévale
→ Parc Karl Marx de 10h à 17h

• Visites guidées de La Source
→ La Source dès 14h



La Source : ouverture de saison

- Présentation de saison : 20h30
 - Radio Kaizman : concert d'ouverture à 21h
- La Source
Gratuit (places à retirer à La Source)

Lundi 20 septembre

Conseil municipal

→ Facebook live



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Pour une solidarité métropolitaine

Depuis plusieurs jours, plus de 50 personnes appartenant à la communauté Rom d'un campement grenoblois se sont installées sur un terrain privé à Fontaine. Notre majorité, totalement opposée à cette occupation illicite, humainement inacceptable tant pour les personnes concernées que pour le voisinage du fait des conditions sanitaires exécrables, a pris contact avec le propriétaire du terrain afin d'engager une procédure d'expulsion en urgence. Notre majorité municipale regrette vivement cette situation. Nous avons pourtant alerté la Métropole dans un courrier en date du 20 mai dernier, et à ce jour resté sans réponse, sur les risques de nouveaux squats à venir et demandé à ce que des solutions à l'échelle intercommunale soient trouvées.

En effet, par le passé, Fontaine a été l'une des seules communes de l'agglomération qui ait accepté d'accueillir ces populations précarisées et cette situation ne peut plus durer. Nous appelons donc à une véritable solidarité métropolitaine, afin que chaque commune prenne sa part dans l'accueil et l'accompagnement de ces personnes. Un nouveau courrier a été envoyé au Préfet, au Président de la Métropole et au Président du Département demandant que chacun se mobilise pour trouver une solution en rapport avec leurs compétences.

Dans l'attente, afin de limiter les nuisances et de respecter la dignité de ces personnes, des aménagements provisoires ont été demandés à la Métropole comme l'accès à l'eau et aux sanitaires et la collecte des déchets. Il s'agit d'aménagements temporaires qui ne peuvent en aucun cas perdurer sur ce terrain privé. En attendant, notre majorité a chargé les services de sécuriser les lieux et empêcher de nouvelles arrivées.

Sur ce dossier, comme sur d'autres, notre majorité s'impliquera pleinement pour que notre ville soit enfin entendue et considérée comme un partenaire fiable pour les autres acteurs publics du territoire.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Abdelkader Otmani.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Jusqu'où sont-ils capables d'aller ?

Après l'OMS mise à mal par la nouvelle majorité, c'est au tour de la MJC d'être « recadrée ». La municipalité cherche à vider de leur substance ces institutions phares et fédératrices, symboles de la démocratie mais aussi de l'éducation populaire, qui sont l'ADN de notre ville depuis la libération.

La dénonciation par le maire actuel de la convention établie entre la ville et la MJC dans le mandat précédent, sous prétexte de redéfinition d'un nouveau projet associatif, ressemble à la main mise de la collectivité sur la répartition des subventions au monde sportif et aux associations qui le composent. L'OMS faisait jusqu'alors des propositions de répartition à la municipalité.

Nous avons là l'application d'une volonté bien établie de redéfinir les politiques de ces secteurs à l'aune des fameux « contrats d'objectifs ». Les recherches d'économies seront liées à la notion de rentabilité et, ce qui est plus préoccupant, les projets risquent d'être redéfinis sur la base d'objectifs politiques issus de la municipalité et non plus des familles, usagers et pratiquants. Allons nous vers la casse des outils ?

Ce sont des familles, des enfants, des sportifs qui sont dans le viseur. C'est inacceptable.

Depuis la prise de compétence GEMAPI par la Métropole, l'Association Syndicale Autorisée (ASA) Comboire Echaillon n'intervenait plus que de façon ponctuelle pour l'entretien des cours d'eau sur Fontaine. Le retrait de la ville de Fontaine du périmètre de l'ASA demandé par les élus est sur le point d'être acté. Les propriétaires fonciers concernés ne seront plus, dès 2021, sollicités pour la redevance de l'ASA. Ce qui est une très bonne nouvelle pour le contribuable Fontainois.

Si chacun s'accorde à dire que les élus Fontainois se sont très impliqués dans les discussions, il paraît légitime d'y associer aussi les élus de l'ancienne municipalité qui ont été à l'origine de cette demande de retrait et ont donc eux aussi largement contribué à ce résultat et à la suppression d'un impôt.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à fontaine

Caméras, coûteuses et inefficaces

Nous étions présents en juin dernier pour participer à l'atelier sur le déploiement de la « vidéo-protection ». « Vidéo-surveillance » aurait en fait été plus approprié, puisque Monsieur le Maire et ses adjoints ont asséné que leur projet visait à déployer pas moins de 60 nouvelles caméras, là où Fontaine en compte moins d'une dizaine dans l'espace public aujourd'hui.

Nous regrettons que l'opportunité d'un si gros projet n'ait pas fait l'objet d'une consultation publique et ne se base sur aucun bilan. Sachez qu'il n'y a presque jamais d'élucidations de méfaits. Il n'y a pas non plus de personnel derrière ces caméras et ça n'est pas prévu, contrairement aux propos du Maire en Conseil Municipal le 5 juillet ! De plus, les caméras ne sont pas toujours fonctionnelles. En moyenne, une sur cinq est en panne.

Certes, nous prenons avec sérieux les propos de la police municipale expliquant que certaines images ont parfois permis à la police nationale de confondre des trafics, mais c'est bien la proximité et l'humain qui permettent de prévenir et d'agir réellement.

Partout en France, l'expérience démontre que les caméras ne font que déplacer les problèmes. Sauf à en mettre partout et dédier des agents : ces caméras ne servent à rien ! Il s'agit d'une gabegie financière et d'un recul de nos libertés.

Seules les caméras de verbalisation routière gardent un réel intérêt car de trop nombreux excès de vitesse et délits automobiles subsistent.

Est-il essentiel d'investir 700 000 euros pour seulement « dissuader » et limiter « les barbecues et les piscines sauvages » ? Sans compter que rien n'est prévu pour leur maintenance estimée à plus de 100 000 euros par an...

Nous pensons qu'il y a bien mieux à faire pour aider à la sûreté de nos concitoyens. La liberté de se déplacer, de partager et vivre dans l'espace public est essentielle. Les regroupements sont un droit du citoyen, y compris des jeunes, et sont malheureusement dangereusement remis en cause par cette majorité de droite.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche
Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires d'été "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux :
ville-fontaine.fr



Centre nautique Lino Refuggi

Ouverture estivale des bassins extérieurs et intérieurs jusqu'au 28 août inclus.

Tous les jours :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche : 10h>19h
- mercredi : 10h>20h30

Tarifs : entrée individuelle

- Fontainois* : 1 €
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
- Extérieurs : jusqu'à 4 €

Détails des tarifs sur ville-fontaine.fr
* *Présentation obligatoire d'un justificatif de domicile (facture d'eau, avis d'imposition ou certificat de non imposition, justificatif de taxe d'habitation, attestation ou facture d'assurance du logement...)*

Pas de vente de carte d'abonnement pour les Fontainois.

Le centre nautique vous propose également des cours d'aquagym de 19h à 19h45, les lundis et vendredis : 5 € - Renseignements sur place. Le port du bonnet de bain est obligatoire.

Le pass sanitaire à la piscine

Le pass sanitaire est obligatoire pour accéder au centre nautique. Toutes les personnes âgées d'au moins 18 ans doivent présenter une preuve de non contamination au Covid : attestation de vaccination complète, test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48 heures. Vous devrez également être muni d'une pièce d'identité. Les documents pourront être présentés au format papier ou numérique à partir de l'application Tousanticovid.

Q Contact

Centre nautique Lino Refuggi

Tél. : 04 76 28 22 62



2^e FORUM DES

SPORTS

ET DE LA

VIE

ASSOCIATIVE

4

sept. 10h > 17h

Parc de La Poya